

PROCES VERBAL DU PREMIER CONSEIL D'ECOLE 10 novembre 2023
--

Présents :Représentants de la mairie :

M. CONSTANT Alain (Maire),
M^{me} PERRIN Carole (conseillère municipale),
Mme CIPOLLA Stéphanie (conseillère municipale),
M. DE CECCO (directeur pôle EJE).

Enseignants :

M^{mes} BARTOLINI Samuelle, GAUDIN Sophie, TAPIAS
Caroline, THOQUENNE Emmanuelle, IMBALZANO Estelle.
Ms MARCENAT Frédéric et BERNARD Christophe.

Parents d'élèves :

M^{mes} BEYNET Cécile, GRYPONPREZ Caroline, DEL
VECCHIO Maud, SCHNEIDER Léa, JAMMES Nathanaëlle,
FAVRE Sandrine, Ms COSSART Brice, BLANPAIN Jérôme,
FAUQUE Renaud, CLAIR Nicolas

Absents excusés :

M. BENOIT-GONIN (DDEN), Mme BEAUFOUR (IEN)
Mme VAUDAUX (RASED)

Secrétaire de séance : Mme Thoquenne

L'ordre du jour est le suivant :

- Règlement du Conseil d'Ecole.
- Règlement intérieur de l'école.
- Elections des parents d'élèves.
- Bilan de rentrée et effectifs.
- Présentation du RASED.
- Fonctionnement de l'école.
- Projets et actions mis en place pour cette année scolaire.
- Questions diverses

La séance débute par un tour de table.

1. Règlement du conseil d'école :

Après consultation des membres, le règlement est adopté à l'unanimité.

2. Règlement intérieur de l'école :

Lecture des modifications : programme Phare
Le règlement est adopté à l'unanimité

3. Elections des parents d'élèves :

Communication du procès-verbal.

4. Bilan de rentrée et effectifs :

M^{me} Nouailler Geneviève étant partie à la retraite, le poste de direction vacant a été attribué au mouvement départemental à M. Bernard Christophe, bénéficiant de 33 % de décharge de direction assurés par Imbalzano Estelle (mardi après-midi et jeudi)

M^{me} Tapias Caroline, qui a assuré l'intérim de direction retrouve un poste d'adjointe. L'équipe la remercie d'avoir rempli cette mission.

Mme Thoquenne Emmanuelle a été nommée sur l'école et est en charge de la classe de CP-CE1.

M^{me} Gaudin bénéficie d'1/4 temps d'aménagement de service, soit 1 jour assuré par Mme Imbalzano (vendredi). M Empereur occupe le poste de Titulaire Remplaçant rattaché à l'école.

Mme Dassonville occupe le poste de brigade rattaché à l'école

L'école compte aujourd'hui 125 élèves :

- * CP M^{me} Bartolini : 20
- * CP-CE1 : Mme Thoquenne : 15 (6 + 9)
- * CE1 M^{me} Tapias : 20
- * CE2 M^{me} Gaudin : 19
- * CM1 M. Bernard: 27
- * CM2 : M. Marcenat : 24

Prévisions d'effectifs pour la rentrée scolaire 2024/2025 : mécaniquement départ de 24 CM2 et arrivée de 24 GS, l'effectif resterait à 125.

L'école bénéficie d'intervenants extérieurs de la COVE :
EPS : MM. Cédric Castellarin et Vincent Comtat.

Projet EPS 2022/2023 :

Pour les classes de cycle 2 deux périodes d'activité :

- | | | | |
|-----------|-----------|----------------|----------------|
| CP : | CP/CE1 : | CE1 : | CE2 : |
| • P2 vélo | • P2 vélo | • P1 vélo | • P1 vélo |
| • P3 gym | • P3 gym | • P2 acrosport | • P2 acrosport |

Pour les classes de cycle 3 quatre périodes d'activité :
CM1 et CM2 (plus activités APPN pour les CM2 en période 5) :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • P1 vélo / basket | • P2 tennis de table |
| • P3 lutte | • P4 rugby |
| | • P5 paddle (CM2) |

Un cycle natation est à l'étude entre la mairie et la COVE au mois de juin 2024.

Musique : M^{me} Adeline L'Hemann

Chaque classe participe à un module de 14 séances, soit de 30 min (pour les CP) soit de 45 min (pour les CE1, CE2, CM1 et CM2). Celles-ci commenceront au second semestre. Le thème choisi cette année est les Jeux Olympiques. Ce module se terminera par une représentation le mardi 25 juin 2024 dans la cour du haut.

5. Présentation du RASED :

Psychologue scolaire : M. Franck GEHIN (observations en classe, entretiens avec les familles, bilans pour orientation vers l'enseignement spécialisé).

Maîtresse E : M^{me} Estelle VAUDAUX.

Maître G : Mme Florence GUEMY

Référente de scolarité : M^{me} Geneviève GAGNAIRE.

Elle assure le suivi des élèves bénéficiant d'un PPS (Projet Personnalisé de Scolarisation), le suivi des orientations SEGPA et ULIS et la constitution des dossiers MDPH.

Présentation du dispositif d'APC (période 1) :

CLASSE	JOURS	HORAIRES	NB ELEVES
CP	Mardi et jeudi	16 H 30/17 H 05	4
CP/CE1	lundi et jeudi	16 H 30/17 H 05	1
CE1	Lundi	16 H 30/17 H 30	5
CE2	Lundi	16 H 30/17 H 30	3
CM1	Jeudi	16 H 30/17 H 30	0
CM2	Lundi	16 H 30/17 H 30	4
			17

Le directeur est déchargé des APC, Mme Imbalzano les assurera pour la classe de CM1.

Plusieurs PPRE (Programme Particulier de Réussite Educative) sont en cours d'élaboration.

Des équipes éducatives sont prévues le mardi 14/11 pour 4 élèves, d'autres seront programmées ultérieurement.

6. Fonctionnement de l'école :

Le premier exercice d'évacuation incendie a été effectué le lundi 26/09/2023 à 16h10. Tous les élèves ont été regroupés sur la place de la République en 2 min 20 s. Nous sommes obligés de solliciter les services techniques pour le réarmement des alarmes car nous n'avons pas toutes les clés des boîtiers (plusieurs systèmes).

Un exercice de confinement du PPMS alerte intrusion a été réalisé le jeudi 9/11/2023 de manière satisfaisante.

Le scénario prévoyait une intrusion dans la cour du haut avec un confinement dans les classes.

Toutes les classes ont reçu le message et ont appliqué de manière précise et efficace le PPMS (mis à part la classe 1 où le téléphone est défectueux et en cours de remplacement). La communication entre les deux écoles est plus problématique car elles ne sont pas reliées par l'interphonie (appel sur le téléphone fixe ou le portable de la directrice).

Le directeur rappelle que le plan VIGIPIRATE « sécurité renforcée – urgence attentat » est activé. Il précise que les consignes de sécurité et d'alerte sont donc renforcées : verrouillage de toutes les portes pendant le temps scolaire, y compris la porte de communication entre le hall et la cour de la cantine. Contrôle des flux de personnes dans l'école, éviter les rassemblements aux abords de l'école.

Un rappel est fait sur le financement de l'école par la mairie :

- Fournitures scolaires : 46 € par élève
 - Fournitures de direction et de pharmacie : 400 €,
 - Consommables et informatique : 800 €,
 - Matériel pédagogique collectif : 300 €,
 - Spectacle de fin d'année : 1000 €
 - Une subvention de 2 500 € à la coopérative scolaire.
- Le directeur remercie la municipalité pour ces dotations.

Les écoles maternelle et élémentaire feront l'objet au second semestre d'une évaluation d'école qui se déroulera en 2 temps :

- auto-évaluation faite par l'équipe sur les axes suivants :
- * les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- * le bien-être de l'élève, le climat scolaire ;
- * les acteurs et le fonctionnement de l'école ;
- * l'école dans son environnement institutionnel et partenarial.

Des questionnaires destinés aux partenaires institutionnels de l'école seront élaborés et distribués.

- L'école se prêtera dans un second temps au regard extérieur d'évaluateurs.

Les classes de CE2, CM1 et CM2 ont complété le 9/11/2023 le questionnaire « harcèlement » proposé par le ministère. Le directeur en fera une synthèse qui sera communiquée aux familles et au prochain conseil d'école.

L'infirmière scolaire fera une visite médicale des CE2. 6 PAI sont signés pour cette année dans l'établissement.

M^{me} Bartolini présente le résultat des comptes de la coopérative scolaire.

Solde à ce jour : 13 900 €

7. Projets et actions :

L'équipe pédagogique a décidé d'organiser des temps forts lors de chaque période :

- Olympiades de rentrée (21/09/2023)
- journée de la laïcité (8/12/2023)
- Journée des sciences (19/02/2024)
- journée des arts (11/04/2024)
- cross et jeux olympiques (17/05/2024)

- Un hommage à Samuel Paty et Dominique Bernard a été organisé à l'école le 16 octobre 2023, en présence de M. le maire, d'élus municipaux, des agents et des parents élus.

- Le directeur et les services municipaux de l'ALSH se sont réunis pour harmoniser les règles des cours de récréation.

- Projet solidarité : « opération boîtes de Noël » avec les caddies de l'espoir.

- Cinéma de fin d'année : Nina et le secret du hérisson avec Cinéval le 22/12/2023 à 14 H 30.

- Projet bibliothèque (5 classes) : du CP au CM1.

- Classe de CP/CE1 et CM1 :

Intervention ponctuelle d'une autrice, Mme Palluy, le 20/10/23, dans le cadre du Festival Polar Pinard. CM1 : écriture d'une enquête policière qui sera théâtralisée au second semestre.

- Classe de CE1 :

Projet des « Jardins partagés ». Une sortie est programmée environ une fois par mois pour voir évoluer le jardin et l'entretenir.

Projet théâtre en fin d'année.

- Classe CE2 : Projet « tissus et art »

- Classe CM1 : projet intergénérationnel (présentation théâtrale lors de la remise des colis aux aînés le 7 /12/2023).

Intervention d'une médiatrice du tri de la COVE sur le compostage le 21/11/2023 / Réalisation de quiz avec les CM2 pour la journée municipale de l'environnement (25/11/2023).

Journée vélo sur la Via Venaissia avec les classes de CM1 et CM2 des Amandiers de Carpentras (printemps 2024)

Travail sur le Ventoux avec les CE2 (mai/juin 2024) : connaissance du milieu naturel et des activités humaines.

- Classe CM2 : Projet « Histoire locale » : intervention ponctuelle de l'association « Mémoire de Bédoin et du Ventoux » sur l'épisode de la Terreur.

Participation au concours Kangourou 2024.

Visite du collège Malraux et intégration des élèves.

- Séjour éducatif CP, CP/CE1 et CE1 :

A Crupies (26) du 19 au 22/02/2024

Le coût du séjour est d'environ 260 € par élève. La participation des familles est en cours de calcul et sera

communiqué très prochainement. Le programme prévu est le suivant : chorale / musique / nature au centre Musiflore.

-Séjour éducatif CE2/CM1 :

A Labeaume (07) du 16 au 19/04/2024

Le coût du séjour est d'environ 220 € par élève. La participation des familles est en cours de calcul et sera communiqué très prochainement. Le programme prévu est le suivant : visite de la grotte Chauvet + ateliers / visite du village et du musée Alphonse Daudet / découverte du site des dolmens / jeu d'orientation sur le Centre et activités à la carte.

Le budget de ces 2 séjours est de 24 375 €

Le directeur remercie une fois de plus la mairie pour son concours au fonctionnement de l'école. La mairie financera à hauteur de 2500 € ces classes transplantées.

- Participation aux actions communales :

- Journée de l'environnement 25/11/2023
- CCAS : remise des colis 7/12/2023
- Téléthon 8 et 9/12/2023 (vente de goûters par les parents d'élèves et organisation d'une dictée dans l'école)

- La photo de classe a été prise le 10 octobre et la vente se fait en ligne sur le site du photographe. Certains parents n'ont pas compris pourquoi l'école n'a pas proposé de photographies individuelles et des fratries.

Cette décision de ne proposer que des photos de groupe répond à la circulaire du 5/06/2003 sur la protection en milieu scolaire qui précise que « la photographie d'identité, ainsi que toute autre photo qui ne s'inscrit pas dans le cadre scolaire (...) ne peut être admise que si elle répond aux besoins de l'établissement et n'est pas proposée aux familles ».

- Loto des écoles : 9/02/2024.

- Une tombola aura lieu entre Janvier et Février.

-Actions des parents d'élèves :

Bonbons HALLOWEEN 23/10/23 sur le marché

Vente de blé et lentilles à la sortie des écoles place de la République et maternelle le vendredi 24 novembre.

Vente de blé et lentilles sur le marché du village le lundi 27 novembre.

Bourse aux jouets et buvette sur place à l'Oustaù d'Anaïs le samedi et dimanche 9/10 décembre.

Vente de chocolats de Noël le vendredi 22 décembre et all stars le soir avec chalet des parents D'élèves

Vente de galettes des rois le vendredi 12 janvier

Journée jeux au centre culturel salle auditorium le dimanche 14 janvier

Vente de galettes des rois sur le marché le lundi 15 janvier

Loto des écoles le vendredi 9 février et buvette sur place au centre culturel salle auditorium.

Goûter crêpes sortie des écoles le vendredi 23 février

Trail du Ventoux le vendredi 8 le samedi 9 et dimanche 10 mars (remise des dossards)

Vide grenier le dimanche 14 avril place de la République

Vente de chocolats de Pâques le vendredi 19 avril aux sorties des écoles

Vente de bulbes ou autres fleurs le vendredi 24 mai

Fête école le mardi 25 juin et kermesse le vendredi 28 juin pour finaliser l'année scolaire la place de la

République et cours des écoles.

Sémi du Ventoux le dimanche 7 juillet (ravitaillement)

7. Questions diverses :

Nous remercions les services municipaux de la mise en place d'un couloir d'accès de 3 à 5 mètres réservé à la circulation des familles du chemin Derrière Saint-Jean jusqu'à l'aire de jeux, notamment le lundi matin avec le stationnement des forains.

Dans le cadre du contexte lié au plan Vigipirate, nous sollicitons la mairie pour d'éventuels travaux de sécurisation de l'école élémentaire.

L'établissement révèle deux secteurs problématiques :

1. La clôture de la cour d'école du bâtiment 1 donnant directement sur la place de la République n'assure pas la sécurité des élèves (possibilité de contact physique direct avec les élèves).

Nous demandons dans la mesure du possible une occultation complète avec des panneaux identiques à ceux déjà posés dans l'espace donnant sur la rue de l'Abbé Durand et sur l'aire de jeux.

2. La clôture de la cour de la cantine donnant sur la rue de l'Abbé Durand est franchissable aisément et permettrait à un individu de pénétrer facilement dans l'établissement scolaire.

Nous aimerions voir avec les services municipaux les solutions possibles pour y remédier.

M. le maire annonce que des devis sont reçus et que les travaux débiteront le plus rapidement possible. Il précise aussi que la sécurité est prioritaire sur l'esthétique.

Travaux prévus à l'école : installations de système DRV (pompe à chaleur) et isolation pour un coût de 211000 €.

Certains parents sont inquiets du jeu de la « virgule ».

Le directeur précise que 2 cas ont été traités en septembre dans l'école avec réception des familles et que depuis il ne s'était plus rien passé. M De Cecco indique qu'il applique le même protocole avec ses équipes.

Les parents demandent à la mairie, par rapport au plan Vigipirate la possibilité d'organiser leurs ventes au centre de la Place de la République. L'accord leur est donné en gardant toujours une vigilance extrême. Ils demandent aussi la possibilité une fois par an de faire élaborer par les services de restauration de la pâte à crêpes qui est acceptée. Pour les autres préparations, elles seront industrielles pour la traçabilité des ingrédients.

Les parents souhaiteraient la présence de la police municipale pour le passage piéton devant la Place de la République. M. le maire indique que les effectifs sont limités et qu'il ne peut pas proposer cette mise en place régulièrement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 H 45

La secrétaire,



Le directeur,

